

Nos prestations

Les frais de séjour et les honoraires médicaux sont à votre charge ou à celle de votre mutuelle.

Les frais de séjour:

Ils correspondent à l'ensemble des prestations exécutées par l'établissement.

- **Si vous êtes assuré social:** Soit les frais de séjour sont pris à 80 % (20 % des frais sont alors à votre charge ou à celle de votre mutuelle, il s'agit du ticket modérateur), soit les frais de séjour sont pris à 100 % selon l'intervention réalisée (acte supérieur ou égal à 120 €) ainsi que dans certains cas particuliers (accident du travail, invalidité, longue maladie, maternité, etc.).
- **Si vous n'êtes pas assuré social:** renseignez-vous lors de votre pré-admission.

Ticket modérateur: La participation forfaitaire est de 23€.

Le forfait journalier obligatoire: 23€

Il constitue votre contribution directe dans tous les établissements de santé privés et publics depuis 1983. Son montant est fixé par arrêté ministériel et facturé pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie. Il est remboursé par les mutuelles complémentaires

Nos Tarifs des prestations :

- **Espace individuel en ambulatoire : 90€**
Application dans la mesure du possible du 0 reste à charge
- **Collation premium 15€**
Pause gourmande, 3 formules au choix selon vos envies
- **Pack Confort 15€**
Télévision / Tablette Canal + , Wifi, Pochette bien-être

HOSPITALISATION

- **Chambre Solo en hospitalisation 90 €/j**
Chambre particulière, coffre-fort
- **Chambre Confort en hospitalisation 100€/j**
Chambre particulière, coffre-fort, Télévision canal+, Wifi, Pochette bien-être (Gel douche, Peigne, Savon, Brosse à dent, Masque...)
- **Chambre Sérénité en hospitalisation 120€/j**
Chambre particulière, coffre-fort, Télévision canal+, Wifi, Pochette bien-être, Pack détente, Garantie de réservation, sortie en chambre
- **Chambre Premium en hospitalisation 150€/j**
Intégralité des prestations de la chambre sérénité + Mini Frigo
Pack nuitée (Lit accompagnant + petit déjeuner + kit textile)